

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article292>

Réhabilitation des fusillés pour l'exemple

- émissions de France-Culture - 2008 -



Publication date: mardi 14 octobre 2008

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Au micro, Pierre Roy, militant libre penseur plus particulièrement attaché à faire valoir la cause pacifiste et internationaliste, notamment dans les travaux que j'ai pu mener à bien sur les monuments aux morts pacifistes en France et dans le travail d'animation de la Fédération Nationale Laïque des Monuments.

Le sujet de cette émission sera le combat unitaire en faveur de la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre de 14-18.

Ce problème a passionné l'entre-deux guerres, et ce, jusqu'à la fin du fonctionnement de la Cour spéciale de justice militaire, auprès de laquelle eurent lieu des appels en réhabilitation mais qui furent soumis à des conditions si draconiennes qu'au terme de son existence, au milieu des années trente, la Cour a laissé non réhabilités l'écrasante majorité des fusillés pour l'exemple.

Le problème est redevenu d'une grande actualité depuis une vingtaine d'années, sans doute grâce au travail de certains historiens, mais aussi grâce à la ténacité des organisations qui n'ont jamais renoncé à obtenir réparation d'une injustice plus que criante.

En outre, l'activité culturelle, au sens large, s'en est emparée. Des romans ont été écrits, des films ont été tournés, des pièces de théâtre ont été représentées, des tableaux et des dessins ont été réalisés, des poèmes sont été composés, qui étaient et continuent à être (car cette source d'inspiration est loin d'être tarie) en rapport avec ce sujet humainement si prégnant et qui, on pourrait dire hélas, n'a rien perdu de son actualité.

Je rappelle la démarche commune récente initiée par LP, LDH, ARAC, UP auprès des plus hautes autorités de l'État pour obtenir cette mesure de réparation. Cela a abouti le 17 mai dernier à un rassemblement militant, à la fois émouvant et spectaculaire, à Craonne (prononcer « Crâne »), lieu ô combien symbolique (C'est à Craonne, sur le plateau, qu'on va laisser not 'peau), où les organisations citées ont été accueillies par M. le Maire et conseiller général de Craonne, peu après le voeu unanime du Conseil général de l'Aisne demandant la réhabilitation des fusillés pour l'exemple.

Sont présents ici, dans le studio, Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'Homme, Maurice Montet pour l'Union Pacifiste, Paul Markidès, vice-président de l'ARAC et Marc Blondel, président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée.

Je passe la parole à **Maurice Montet pour l'Union pacifiste.**

J'ai relevé trois raisons pour lesquelles l'Union Pacifiste de France s'est jointe à cette démarche.

La première raison c'est que pour l'UPF, section française de l'Internationale des Résistants à la guerre, tous les mutins, les déserteurs, les insoumis et les objecteurs de conscience de tous les pays et de toutes les époques, devraient être réhabilités. On devrait leur donner raison face à la folie des guerres.

Nous étions la semaine dernière à Saint-Amand-Montrond, au centre de la France, avec Albert Jacquard, pour fêter les 120 ans de Louis Lecoin qui, alors au service militaire, refusa de réprimer une grève de chemineaux. Emprisonné pendant les deux guerres pour son pacifisme, c'est à lui que l'on doit le statut des objecteurs de conscience de 1963. Et par sa grève de la faim, il obtint du général De Gaulle la libération des objecteurs de conscience.

Pour la campagne pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple, nous nous sommes limités à une demande précise, tout à fait réaliste et qui peut rallier des milieux très différents.

Une autre raison nous a poussés à rejoindre ce collectif : c'est la fidélité à nos anciens. En effet, les prédécesseurs

Réhabilitation des fusillés pour l'exemple

de l'UPF, les militants de la Ligue Internationale des Combattants de la Paix (LICP) avaient milité pour la réhabilitation des fusillés entre les deux guerres. Ils avaient soutenu Blanche Maupas, veuve d'un fusillé, qui s'est battue pendant 20 ans pour faire réhabiliter son mari et ses trois camarades. On peut consulter le livre de notre regretté Roger Monclin : « Les damnés de la guerre ».

Les autres raisons pour nous rallier à cette demande pour les « Fusillés pour l'exemple », sont partagées par nos camarades de la Libre Pensée, de l'ARAC et de la Ligue des Droits de l'Homme.

Les crimes envers ces soldats représentent une des plus grandes injustices de notre histoire. Les cicatrices ne se sont pas refermées depuis 90 ans. Des familles sont restées meurtries, des villages de France portent toujours ce lourd fardeau. La guerre est absurde en elle-même, elle l'était doublement pendant ces années terribles vécues par les poilus qui redoutaient leurs chefs autant que leurs ennemis désignés.

Les tribunaux militaires sont toujours à la fois juges et parties. Même si c'est un symbole aujourd'hui, il est encore temps de réhabiliter tous ces soldats, dans leur ensemble, qui étaient dans cette terrible guerre.

Le rassemblement de Gentioux du 11 novembre rendra hommage aux victimes des tribunaux militaires et affirmera une fois de plus : jamais plus de guerre !

Michel Tubiana pour la **Ligue des droits de l'Homme**.

Vous le savez c'est un combat fondateur de la Ligue dès la fin de la Première Guerre Mondiale et même pendant. La Ligue va se préoccuper de ceux que l'on appelle les fusillés pour l'exemple et qui sont en particuliers, ceux qui vont tomber pour justifier une politique militaire, une guerre, qui est une absurdité en soi et particulièrement celle là où s'affrontent, en définitive, des puissances impériales dans le seul souci de rapines et de territoires des uns et des autres. Ces hommes qui sont morts, sont morts dans des conditions atroces. Ils ont vécu dans des conditions atroces, celles des tranchées de la guerre 14/18, et ils sont morts dans un déni de justice en étant pour la plupart d'entre eux convaincus que non seulement ils avaient subi les foudres de la guerre mais qu'en plus ils subissaient les foudres de l'injustice militaire. Les tribunaux militaires sont « à la justice ce que la musique militaire est à la musique ». Il est heureux qu'il n'y ait plus de tribunaux militaires en France aujourd'hui. Cela existe dans d'autres pays du monde et c'est un sujet de préoccupation, y compris en politique internationale aujourd'hui, mais nous ne pouvons pas laisser faire l'histoire. Nous ne pouvons pas la laisser passer, nous ne pouvons pas laisser dire que ces hommes ont été des lâches, que ces hommes ont failli. C'est l'armée française qui a failli, c'est le gouvernement français qui a failli à l'époque.

Nous voulons leur réhabilitation parce que c'est affaire de mémoire. Et qu'en ces temps où l'on nous sert sur des plats malodorants l'identité de la France il serait bon que cette identité intègre ces mauvais aspects. Et ces mauvais aspects ce sont ses hommes bafoués dans leur honneur et ces familles qui ont été désignées comme peu respectables après la guerre tout simplement parce que leur mari, leur fils avaient subi les foudres des tribunaux militaires français.

Notre France à nous c'est la France de la justice et c'est pourquoi nous demandons aux hautes autorités de l'Etat de se mobiliser pour que, comme dans d'autres pays voisins, cesse cette injustice et que ces hommes soient réhabilités.

Paul Markidès pour l'**Association Républicaine des Anciens Combattants**.

L'ARAC, qui est née en 1917 fondée par Henri Barbusse, Paul Vaillant-Couturier, Raymond Lefèbvre, s'est mise en action dès le début pour la réhabilitation des fusillés. D'ailleurs Barbusse dans son livre « Le feu », couronné par le prix Goncourt en Novembre 1916, avait consacré un chapitre à l'un des fusillés pour l'exemple. Nous, aujourd'hui, nous avons pris le relais du combat qui a été mené au côté de la LDH, de la FNLP, de l'U.P auparavant. Nous sommes convaincus de deux aspects :

- ▶ la réparation pour toutes les victimes de la guerre, y compris les familles des gens morts, mais aussi les gens qui

Réhabilitation des fusillés pour l'exemple

sont morts eux-mêmes ont le droit à être réhabilité ; nous y tenons donc particulièrement ;

► mais nous tenons aussi à ce que la mémoire se poursuive car ces gens ont marqué un certain courage. Nos fondateurs ont d'ailleurs montré l'exemple parce que ce sont Paul Vaillant-Couturier et Raymond Lefèbvre qui ont récupéré auprès des poilus les paroles de la chanson de Craonne.

Je ne vais pas redire ce qui a été dit par mes camarades précédents, mais je suis complètement solidaire avec eux, au nom de mon association.

Marc Blondel pour la Libre Pensée

La FNLP se félicite de l'action que nous menons collectivement et de manière insistante. Nous menons cette action afin d'obtenir de l'administration et je vais dire de l'Etat français - ironie volontaire, j'aurais pu dire de la République, mais je dis l'État - la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale. Depuis de nombreuses années, individuellement, des familles ont essayé d'obtenir que l'honneur soit rendu à ceux qui ont été victimes des sévices militaires durant la guerre 14/18. Régulièrement, et avec obstination des descendants de fusillés s'efforçaient d'obtenir la révision des décisions des conseils de Guerre. C'est ce qui est devenu difficile, voire impossible compte tenu du vieillissement des témoins éventuels. Toutefois, un travail d'analyse, y compris d'origine militaire, a démontré les erreurs et les injustices qui furent commises. Il a recensé plus de 600 soldats qui furent fusillés pour l'exemple.

Rappelons en quelques mots les faits.

Devant les difficultés que rencontrait l'armée pour faire obéir aux ordres les mobilisés de l'armée de guerre, les autorités militaires ont délibérément, après des Conseils de guerre quasiment improvisés, condamnés pratiquement sans procès pour délit de lâcheté, de désertion, tentative de désertion, désobéissance, abandon de poste voir fraternisation avec l'ennemi.

Ainsi l'hécatombe de 1 383 000 tués se complète de 600 tués par les balles des officiers français. La guerre mobilisera sur 4 années 70 millions d'hommes, en tuera 8 millions et fera 20 millions de blessés. Ce sera une véritable boucherie.

C'est ainsi qu'à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice, le 11 novembre, les associations d'anciens combattants, la LDH, la l'UPF et la LP rappellent à la mémoire collective et aux autorités publiques, non seulement l'horreur de la guerre, mais la justice et l'effroi que cela constitue pour les individus d'être assassiné par les leurs.

Depuis 1990 nous manifestons auprès du monument anti-guerre de Gentioux et de nombreux rassemblements ont lieu dans de nombreuses villes. Mais cette année, 90ème anniversaire de la fin de la guerre, nous avons avec insistance sollicité la Présidence de la République et le Ministère des anciens combattants afin qu'une décision globale de réhabilitation soit décidée par les autorités françaises.

A l'occasion d'une manifestation sur un lieu symbolique, Craonne, nous avons rendu publics les entretiens que nous avons eus avec ceux-ci et nous avons indiqué que dans la même situation, le Royaume Uni venait de faire bénéficier les intéressés, à titre posthume, d'une loi de grâce.

Il est évident que notre démarche est pacifiste. On ne peut opposer patriotisme et pacifisme. Qui peut juger du comportement individuel lorsque l'on est placé dans des conditions de survie aléatoires ? Où se trouve l'héroïsme ? Où se trouve la faiblesse ?

Un des derniers survivant de cette horreur, qui vient d'être décoré, n'a-t-il pas déclaré : « On partait patriote, on revenait anti militariste » ?

La FNLP se veut, ainsi que les libres penseurs qui la composent, respectueuse des individus et de leurs libertés individuelles et collectives. Elle est pacifiste et ne peut oublier que l'objectif reste : faire la guerre à la guerre.

Nous invitons tous ceux qui nous entendent, qui sont sensibles à notre propos, à venir nous rejoindre le 11 novembre à Gentioux pour que collectivement soient respectés l'ensemble des disparus de la grande guerre et pour que cela ne se renouvelle jamais. La guerre c'est toujours le peuple qui la subit. Au conflit, opposons la paix et la justice.

Merci Marc.

Réhabilitation des fusillés pour l'exemple

Comme tu l'as dit le **mardi 11 novembre 2008 à Gentioux, à 11H 30**, il y aura rassemblement autour du monument pacifiste le plus emblématique de France, avec l'enfant qui brandit le poing sous la liste des morts en disant « Maudite soit la guerre »

Comme tu l'as dit aussi, il s'agira d'une démonstration de caractère national et unitaire pour faire valoir haut et fort la cause de la réhabilitation.

J'invite tous ceux qui nous écoutent à participer à ce rassemblement qui doit avoir cette année un retentissement important. Cela ne veut pas dire que les rassemblements pacifistes habituels autour de monuments anti-guerre n'aurent pas lieu, mais ils seront décalés dans le temps, se tenant avant ou après Gentioux.

Il faut donc que Gentioux soit en ce 11 novembre 2008 un lieu de convergence pour tous les partisans de la réhabilitation des fusillés pour l'exemple.

Qu'on se rappelle les dernières lignes des Carnets de Louis Barthas, tonnelier, qui fit toute la guerre de 14-18.

Il écrivait après avoir été - enfin ! - démobilisé, plusieurs mois après l'armistice :

« J'étais libre après cinquante-quatre mois d'esclavage ! J'échappais enfin des griffes du militarisme à qui je vouais une haine farouche.

Cette haine je chercherai à l'inculquer à mes enfants, à mes amis, à mes proches. Je leur dirai que la Patrie, la Gloire, l'honneur militaire, les lauriers, ne sont que de vains mots destinés à masquer ce que la guerre a d'effroyablement horrible, laid et cruel »

Nul doute que Barthas aurait été heureux de savoir réhabilités ses compagnons de misère victimes d'une scandaleuse injustice.

Nous serons très nombreux à Gentioux le 11 novembre 2008.